



Centre d'écoute Montérégie

Briser l'isolement chez les aînés

450-658-8509 1-877-658-8509

FORMULAIRE DE DON

Nom de
famille :

Prénom :

Adresse :

Appartement :

Ville :

Province :

Code
postal :

Téléphone
maison :

Cellulaire :

Adresse
courriel :

1) Don membre « ponctuel »

10\$

20\$

Autre montant : _____

2) Don membre « engagé »

25\$ par année pour les 10 prochaines années. Mon
engagement se terminera le (ex. : 1 septembre 2026)

250\$ Don « engagé » payé en un seul versement et valide
pour 10 ans

3) Don membre « sélect »



100\$ par année pour les 10 prochaines années. Mon engagement se terminera le (ex. : 1 septembre 2026)

Pour tout don de 25\$ et plus nous vous ferons parvenir un reçu d'impôt.



Je désire recevoir un reçu d'impôt



Ne pas m'envoyer de reçu d'impôt

Libellé votre chèque au nom du Centre d'écoute Montérégie et faites-nous parvenir votre formulaire et votre chèque à l'adresse suivante :

1702 avenue Bourgogne, Chambly J3L 1Z2

Nous vous remercions infiniment pour votre générosité!

Informations additionnelles

- 1) Devenez membre « **PONCTUEL** » du Centre d'écoute Montérégie, en nous faisant parvenir un don de 10\$ et plus. Vous recevrez par la suite votre carte de membre.

Pour ce faire vous devez remplir le formulaire et nous le retourner accompagné de votre chèque.

- 2) Devenez membre « **ENGAGÉ** » du Centre d'écoute Montérégie

Pour être membre « **ENGAGÉ** » vous devez vous engager à nous faire parvenir la somme de 25\$ chaque année pendant les 10 prochaines années ou si vous préférez vous pouvez payer en un seul montant de 250\$. Sur réceptions de votre formulaire et de votre chèque, nous vous retournerons votre carte de membre « **ENGAGÉ** » ainsi que votre reçu d'impôt.

- 3) Devenez membre « **SÉLECT** » du Centre d'écoute Montérégie

En tant que membre « **SÉLECT** » vous vous engagez à nous donner 100\$ par année pendant les 10 prochaines années. Sur réceptions de votre formulaire et de votre chèque, nous vous retournerons votre carte de membre « **SÉLECT** » ainsi que votre reçu d'impôt.